

11 juin  
2014

Où en  
sommes-nous ?

## **GROUPE DE TRAVAIL SEGPA : POINT D'ÉTAPE**

Quatre réunions (5 février, 7 et 27 mai, 10 juin 2014) ont déjà eu lieu.

### **5 février**

Pistes de réflexion proposées par le ministère : une évolution des SEGPA vers un dispositif plus inclusif de type ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), en partant de trois données « nouvelles » :

- > le principe de l'école inclusive inscrit au fronton de la loi de refondation (article 1),
- > l'objectif de suppression-diminution des redoublements,
- > la création d'un nouveau cycle de consolidation CM1-CM2-6<sup>e</sup>.

### **7 mai**

Construction d'un diagnostic partagé à partir d'un exposé de Jean-Pierre Delaubier, co-auteur du rapport sur le traitement de la grande difficulté scolaire.

Cependant les débats ont fait émerger deux positions :

- > FO-FSU-CGT-SUD-SNALC défendent la structure SEGPA sur 4 ans. Ils arguent que la structure protège plus qu'elle n'isole, en dénonçant le « dogme de l'inclusion » qui, selon eux, n'a pas fait ses preuves et en estimant que des suppressions de postes seraient « mécaniques » (ce à quoi le ministère rétorque que des moyens en hausse sont attribués à l'ASH - adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés - depuis 2 ans et qu'il ne cesse, par exemple, de créer des ULIS).
- > Se-UNSA et Sgen-CFDT, qui trouvent la structure trop ségrégative, dénoncent une culture de l'externalisation de la difficulté scolaire et souhaitent une évolution de la structure vers un dispositif permettant aux collèges de profiter de la compétence de PE spécialisés, notamment ceux ne bénéficiant aujourd'hui d'aucun dispositif d'aide aux élèves en situation de grande difficulté. En considérant que tous les enseignants devraient être spécialistes de la difficulté et que le collège devrait plus ressembler aux SEGPA que le contraire.

### **27 mai**

Orientation en SEGPA par la commission départementale d'orientation (CDO). Trois scénarios ont été proposés à l'étude :

- > conserver les procédures d'orientation à l'identique ;
- > prendre en compte le nouveau cycle de consolidation et procéder à des orientations en fin de cycle ;
- > organiser une « pré-orientation » en CM2 ne devenant éventuellement effective qu'en fin de 6<sup>e</sup>.

Principes  
(encore et  
toujours)  
défendus par  
le Sgen-CFDT

• **L'évolution des SEGPA et la refondation du collège sont indissociables.**

Un collège réellement unique devra évoluer dans ses pratiques pour tenir compte des différences et besoins de chacun-e. Une personnalisation des parcours ; un socle commun atteignable ; des échanges de compétences et des temps de concertation intégrés aux services ; une formation continue des équipes... autant de conditions indispensables pour une refonte du collège.

Un collège qui forme plutôt qu'une gare de tri.

• **L'évolution vers un dispositif est une piste intéressante.**

Les expérimentations sont à encourager. Mais nous serons attentifs à ce que les moyens correspondants restent fléchés dans les dotations globales horaires (DGH) afin de préserver le dispositif des risques de dilution.

Des expérimentations sont prévues dans certains départements.

Nous souhaitons qu'elles fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation transparents. Cette culture manque dans notre système trop contraint par le temps politique et/ou médiatique.

**La dernière réunion, qui s'est tenue le 10 juin 2014, a mis en évidence le fait que la majorité des organisations syndicales accepte très difficilement les conséquences concrètes découlant du principe de l'inclusion inscrite dans la loi.**

*À suivre*

Poursuite des discussions SEPGA en septembre (sur le thème de l'orientation en fin de SEGPA) et proposition d'une circulaire.

Une réunion avant la fin de l'année scolaire sur les EREA.

*L'enseignement ne connaît qu'un seul problème, les élèves qu'il perd... Vous dites que vous avez recalé les crétins et les paresseux. C'est donc que vous prétendez que Dieu fait naître les crétins et les paresseux chez les pauvres...*

*Les enfants de Barbiana. Lettre à une maîtresse d'école,  
Mercure de France, Paris, 1968.*



[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

